

L'action que nous avons prévu initialement était consacrée à informer les citoyens sur les conséquences de la loi Sécurité globale. Elle devait se dérouler de manière pédagogique et conviviale, dans le respect des gestes sanitaires sans entraver l'activité des commerçants du centre-ville. C'était, selon nous, une manière de varier les modalités de mobilisation. Elle nous permettait d'accentuer sur la sensibilisation sur une loi qui réduit les libertés publiques pour tout un chacun.

Nous avons été désagréablement surpris de l'interdiction du préfet de l'Hérault de s'opposer à ce rendez-vous. A Montpellier, le représentant de l'État est entré en contradiction avec la parole présidentielle, préférant celle d'André Deljarry le président de la chambre consulaire.

Cette semaine, devant le monde entier, lors d'une intervention à l'ONU, Emmanuel Macron a déclaré que "la pandémie ne doit pas servir de prétexte aux restrictions de l'espace de la société civile, au recul de l'État de droit, aux atteintes à la liberté d'expression". Il semblerait donc avoir une regrettable exception héraultaise.

Voici les 5 points sur lesquelles les plus de 50 organisations qui constituent notre collectif se sont mises d'accord :

**. Retrait de la loi sécurité globale concernant tous les points de la loi**

**. La loi sécurité globale s'inscrit dans la montée de l'autoritarisme de l'Etat qui restreint les libertés publiques (liberté de manifester, droit syndical, liberté d'expression ...) et les libertés individuelles (libre circulation, vie privée)**

**. La loi sécurité globale et la limitation des libertés qu'elle implique n'est pas plus efficace que l'État de droit et est dangereuse pour la démocratie**

**. Sortir de l'état d'urgence permanent et de l'inscription des mesures d'urgence dans la loi**

**. Nous voulons une société plus solidaire et égalitaire**

Nous souhaitons insister sur la nécessité de lutter pour le retrait de la loi sécurité globale et toute la loi. En effet on nous parle beaucoup de l'article 24, celui qui interdit de filmer les policiers, et de son éventuel abandon. Mais pour l'instant il est toujours là, Macron n'en n'a pas annoncé le retrait lors de son interview à Brut ; ou il risque d'être recyclé dans la loi « contre le séparatisme ». Ce qui n'est pas non plus acceptable.

Et au-delà de cela, il reste tous les autres articles.

Le 21, qui généralise l'utilisation de caméras par la police nationale comme municipale, et donc tout ce qui arrive avec : analyse de données, reconnaissance faciale, fichage, pressions sur les opposant-e-s politiques comme les gardes à vue préventives lors de la COP21. Le 22, qui autorise la surveillance de manifestations par des drones, là encore à des fins de fichage. Dormez tranquille cela ne concernera que certain-e-s manifestant-e-s nous raconte le gouvernement, mais comment peut on le croire, comment savoir comment seront utilisés les gigantesques fichiers en train d'être constitués, comment savoir l'usage que feront de futurs gouvernements de cette loi et de ces fichiers.

De plus nous dénonçons, en lien avec le « Livre Blanc » du Ministère de l'Intérieur (publié le 16 novembre 2020) : le **Continuum Sécurité** qui organise l'articulation des polices nationales et municipales avec des **sociétés de sécurités privées** qui pourront disposer « d'armes non létales » c'est-à-dire **être armées de LBD40**, classifiés armes de guerre, ou Taser.

C'est bien donc bien le retrait de l'ensemble de la loi que nous exigeons et pour lequel nous allons continuer à nous mobiliser dès samedi prochain où nous appelons à manifester !

Depuis plus de 20 ans les lois sécuritaires et répressives se sont empilées sans faire reculer l'insécurité, notre société est toujours plus violente, plus dure et la première des violences est la violence sociale qui plonge de plus en plus de gens dans la misère et la précarité. C'est pour cela que nous lions notre combat contre cette loi à celui pour une société plus solidaire et égalitaire.

Ne laissons pas rogner nos libertés, dont celle de manifester à samedi prochain, toutes et tous en manif

On vous donne rendez-vous samedi 12 décembre, samedi prochain pour une grande manifestation à Montpellier.

On lâche rien jusqu'au retrait total de cette loi inique.